

Certificat de spécialisation

*« Innovations sociales, Économie sociale et solidaire,
Économie plurielle, Société de services »*

**Sous la direction de Jean Louis Laville Professeur du CNAM
Paris**

Note de Validation

**« Entre alternative économique et mouvement social,
l'ESS a-t-elle rempli son pari face à un capitalisme
moralisé ? »**

BOURDON Émilie

Année 2018-2019

Tutorat par Shirley HARVEY

Table des matières

Introduction

I / Les économies sociales et solidaires, vectrices de bouleversements et contre-pied aux inégalités

1.1 / Genèse de l'économie sociale

1.2 / Basculement idéologique entre l'économie sociale et l'économie sociale et solidaire

1.3 / L'ESS rebat les cartes du pouvoir et de l'économie – Grands principes

II / L'ESS, véritable riposte au système dominant ?

2.1 / La moralisation du capitalisme au sein de l'ESS

2.2 / Les corps de l'ESS tournés vers une conformité politique

2.3 / La fracture macrophage du gestionnaire sur le politique

III / L'Utopie mobilisatrice

3-1/ Les territoires, clés de voute d'une économie résolument proche et humaine

3-2/ L'enjeu de la société civile au plus près des préoccupations citoyennes

3-3/ « La République coopérative » pour basculer les rapports sociaux

3-4/ Vers une bataille altermondialiste, construire et agir dans un mouvement global

Conclusion

Bibliographie

Introduction

L'économie sociale et par prolongement, plus récemment, l'économie sociale et solidaire relèvent d'un historique riche où se mêlent des combats idéologiques en fracture avec les vieux mondes établis souvent remportés, parfois perdus. Tout le processus de naissance de l'économie sociale nous fait réfléchir sur la capacité que peuvent avoir les individus à collectiviser leurs besoins et solutions et ainsi reprendre le rapport de force nécessaire face aux contextes qui se dressent devant eux. L'économie sociale voit se défiler les époques et jonche sur son sillon bon nombre d'initiatives qui à force de murissement et de bousculement forgent des outils encore debout aujourd'hui, tels les coopératives, les mutuelles ou bien encore les associations.

Les crises systémiques, démocratiques, environnementales ou encore financières que nous continuons de vivre nous poussent à réinterroger une fois de plus notre contrat social. Mais cette synergie entre démocratie, économie et détention du pouvoir politique ne relève pas réellement d'une évidence et peut souvent porter à confusion.

La capacité à construire ensemble portée par l'économie sociale et solidaire se doit néanmoins de s'inscrire dans un projet politique renouvelé et à l'épreuve des mutations modernes. Cela ne pourra être pertinent qu'en tendant vers le rassemblement des forces sociales et d'une articulation avec le cadre institutionnel existant.

Le pari de l'ESS est audacieux et pourtant si vital dans un monde où le capitalisme continue son expansion et par effet domino son étranglement sans presque d'impunité des droits sociaux et capacité de réinventer.

À travers ce dossier, nous répondrons à cette place qu'occupe réellement l'économie sociale et solidaire dans cet écosystème déjà bien bridé et quelles en sont les freins à son universalité tout comme ses nouvelles opportunités.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur le contexte historique afin de placer l'économie sociale puis solidaire avec les rapports de force qui s'y attachent.

Dans un deuxième temps, nous observerons la capacité de l'ESS à répondre aux envies mégalomanes de son concurrent le capitalisme et comment ce dernier use d'un mimétisme pour s'implanter dans le paysage solidaire.

Dans un troisième temps, nous pousserons l'analyse jusqu'aux enjeux pour l'ESS à se réinventer et à user de tous les espaces à sa disposition pour s'affirmer.

I / Les économies sociales et solidaires, vectrices de bouleversements et contre-pied aux inégalités

I.1 / Genèse de l'économie sociale

Les premières pierres de l'édifice de l'économie sociale sont observées sous une forme très expérimentale et territorialisée. Déjà, au XIII^{ème} siècle, des racines commencent à se déployer avec des initiatives répondant à des besoins de mutualisation et de solidarité organisée précoces. En Franche-Comté, par exemple, des ancêtres de nos coopératives, toujours appelées « fruitières » voient le jour avec comme objectif l'entraide et la convivialité entre les producteurs laitiers.

Les travailleurs se sont, sur une très longue période, constitués en corporations pour assurer une entraide et garantir la reconnaissance de leur intérêt dans leurs différents corps de métier. Seulement, avec la Révolution Française, l'existence d'une supra organisation qui se placerait en voûte entre le citoyen et la Nation dérange. L'acharnement des politiques face à une structuration en dehors des cadres préétablis s'amplifie et pousse notamment en 1791 à la loi Le Chapelier interdisant non sans brutalité les groupements professionnels comme les corporations ou tout autre rassemblement ouvrier et paysan. Elle interdit parallèlement la grève et la constitution en syndicats ou mutuelles ; en d'autres termes, on supprime toutes les coalitions possibles face aux intérêts prétendus communs. Une fracture idéologique s'ancre avec un État présumé garant de la couverture de ces populations et la notion de contrat libre pour chacun. L'État met en suspens le concept de faire société et attribue sur un volet pourtant très individuel, aux dépens des populations, une propre responsabilité face à ses difficultés.

Dans ce contexte, la nécessité pour les plus pauvres mais aussi les petits bourgeois d'assurer l'accès à certains services mène à la création de sociétés dites de secours mutuels. Ces dernières prennent en charge, via une mutualisation des pauvretés sous un système de pot commun avec une redistribution aux nécessiteux, la réduction des charges portant sur la maladie, le chômage, etc. L'une des plus emblématiques reste celle dite « le sou du linceul », permettant par une collecte de garantir l'accès à un linceul à toute personne décédée avant son inhumation. Ces sociétés donneront lieu par la suite aux mutuelles pour couvrir les besoins spécifiques face aux enjeux majeurs de santé.

Ces sociétés de secours mutuels persistent dans l'ombre malgré les interdictions de la loi Le Chapelier en organisant les luttes revendicatives comme lors de la révolte des Canuts à Lyon de 1831 à 1834, véritable insurrection sociale des ouvriers, et en garantissant le suivi d'entraide sur le volet très restreint des obsèques et des maladies de courte durée.

La France traverse au XIX^{ème} siècle, comme de nombreuses autres grandes puissances, ses révolutions industrielles. Véritable bouleversement dans les esprits communs, ces transitions économiques et foisonnement des innovations technologiques s'accompagnent de l'instauration de nouveaux rapports étatiques et de force. Le capitalisme trouve en ces révolutions un ancrage fort et constant et bouscule au passage l'emprise de l'État sur les législations du travail et ses obligations de protection sociale par exemple.

Par opposition à ce nouveau dogme, les travailleurs entraînent avec le même fracas la conformation d'un contre-pouvoir en une classe ouvrière organisée et pleine d'ambition.

Ces ouvriers se retrouvent, par le joug de la rentabilité aveugle, confrontés à de multiples crises. La première est bien sûr matérielle ; le manque de logement décent et la difficulté à se procurer de la nourriture entre autres rendent le quotidien extrêmement précaire. Une crise démocratique se met également en place avec un contexte politique très conflictuel. La Monarchie de Juillet sous Louis-Philippe I^{er}, entre 1830 et 1848 met fin à la monarchie de droit divin conservatrice et promeut à la place une royauté partagée avec un parlement instable. La notion de paupérisme soit une pauvreté durable et massive du corps ouvrier investie les nouvelles normes avec des conditions de travail très préoccupantes, couplées à l'évincement des solidarités et relais institutionnalisés de l'Ancien Régime.

Le manque démesuré de dynamique démocratique dans cette conjoncture couplé à une absence d'actes voire même de reculs consécutifs, pousse indéniablement le corps ouvrier à s'organiser sous une arcade innovante. La Révolution Industrielle, par ses dégâts libéraux, conduit à un repli sur les questions sociales. De nombreux intellectuels porteront cette dimension comme Victor Hugo¹ reprenant « *la misère qui est le fléau d'une classe et le péril de toutes : [je vous] dénonce la misère qui n'est pas seulement la souffrance de l'individu, qui est la ruine de la société [...] ajoutons l'effort des hommes, à l'action providentielle, unissons l'action sociale [...].*

¹ Discours devant l'Assemblée Nationale de Victor Hugo en mars 1851 intitulé *Les Caves de Lille*

L'associationnisme ouvrier, dont le squelette repose sur une forme d'auto-organisation où l'initiative individuelle est renforcée par la puissance de la collectivité, voit le jour. Jean Pierre BELUZE², prônant l'engagement coopératif, soulèvera que « *les travailleurs repoussent l'intervention de l'État. A vrai dire, ils ne veulent d'aucun patronage, ils veulent améliorer eux-mêmes, par leurs propres efforts, leur situation [...] Ils ne demandent au pouvoir politique qu'une seule chose, la suppression des entraves qui les gênent, rien de plus, rien de moins* ».

On peut alors organiser le travail et même l'entreprise avec une économie au service de la pratique et non du capital. Ce nouveau souffle conduit indéniablement à la stabilisation de l'horizon de cadres démocratiques. L'associationnisme part du postulat que chacun peut être un acteur économique et à la fois un acteur politique. Partant de ce postulat, l'associationnisme exige une extension du principe démocratique.

Ce dernier s'oppose par essence à la dimension de charité, déjà très promue et ancrée dans les habitudes. La charité impose de fait une dissymétrie entre celui qui reçoit et celui qui donne, et déconnecte totalement le don de la valeur de fraternité attachée au bien commun, tout comme l'État dans ses prérogatives. Pourtant, dans la moitié du XIX^{ème} siècle, la « solidarité philanthropique » s'impose comme modèle tenace et renvoie sur l'altruisme et le volontariat.

En 1848, avec une nouvelle révolution sanglante frappant la France appelée plus communément « Révolution sociale », les ambitions portées ne se retrouvent pas majoritaires à la sortie des urnes avec le maintien au pouvoir de bonapartistes et monarchistes, peu enclin aux revendications sociales. Cette période marque, de plus, l'aveu que le libéralisme est et persistera comme l'économie moderne. On considère désormais que le capitalisme marchand est garant de l'enrichissement des nations et qu'il relève d'un caractère quasi naturel. Un paradoxe est alors posé entre les attentes démocratiques portées jusqu'à présent et la recherche aveugle de rentabilité. Le capitalisme entraînant de facto une paupérisation toujours plus grande des populations, il va se réfugier pour flouter ses imperfections vers une philanthropie plus de classe. Les organismes de patronages sont alors en pleine expansion.

Les événements très violents qui marqueront 1848 voient l'avènement d'un courant paternaliste et basé sur la discrimination positive contrôlée. Par exemple, les mutuelles sont autorisées mais leur cahier des charges implique la présence de membres du patronat ou encore de notables.

² Jean Pierre BELUZE, figure notable sous l'égide d'Étienne CABET, fondateur, en 1863, d'une coopération de crédit « La Société de crédit au Travail » et initiateur de l'alliance des coopératives françaises et étrangères

Sur la fin du XIX^{ème} siècle, une dualité s'instaure avec d'un côté le marché et de l'autre l'État. Ce constat forge de nombreux concepts qui réévaluent la question notamment du solidaire. Des sociologues comme Émile DURKHEIM vont mettre en place l'école solidariste qui s'oppose aux économistes en théorisant que la société n'est pas seulement une somme d'individus mais qu'il faut avoir une vision plus large pour prendre en compte la question de la cohésion sociale. Léon BOURGEOIS, à la même période, développe une nouvelle théorie scientifique avec le solidarisme. Il part d'un paradoxe avec d'une part une autonomisation croissante de l'individu couplée à un besoin découlant d'interdépendances entre ces derniers plus étroites. Le dénominateur commun reste le lien social et pousse à la notion de dette sociale que chaque génération porterait envers les suivantes. La nécessité de mutualisation est alors très forte et cela inspirera indéniablement la création de système de protection sociale généralisée telle la Sécurité Sociale au XX^{ème} siècle et de sa logique de « pot commun ». Il écrit « *ainsi les hommes sont, entre eux, placés et retenus dans des liens de dépendance réciproque, comme le sont tous les points de l'espace et du temps. La loi de solidarité est universelle.* »³. La solidarité porte donc deux dimensions : verticale sur le plan générationnel et horizontal sur le plan de l'entraide.

L'émergence du syndicalisme français révisé les intérêts mutuels à s'engager sur la voie de l'économie sociale. Dès 1884, avec la loi Waldeck-Rousseau, légalisant les syndicats et mettant véritablement fin au joug répressif de la loi Le Chapelier, deux corps syndicaux vont émerger. L'un est représenté par la Fédération des syndicats à industries à consonance marxiste et l'autre est conduit par la Fédération des Bourses du Travail d'un courant plus anarcho-syndicaliste laissant même déjà entrevoir des maisons des syndicats et des maisons de l'économie sociale. Le syndicalisme et l'économie sociale ont une aspiration commune en l'émancipation économique. La charte d'Amiens⁴ adoptée lors du congrès de la CGT de 1906 annonce qu'« *au lieu de se considérer soit comme de purs instruments de résistance à la dépression économique, soit comme de simples cadres de l'armée révolutionnaire, [les travailleurs] prétendent en outre semer dans la société capitaliste même le germe de groupes libres de producteurs.* » ou encore « *ce qu'il faut, avant tout, c'est que les ouvriers se préparent par le groupement corporatif, par*

³ Extrait de l'essai *Solidarité* de Léon Bourgeois, paru en 1896

⁴ La Charte d'Amiens, adoptée lors du 9^{ème} congrès de la CGT en 1906, reconnaît le principe de lutte des classes, exige un combat de transformation de la société et confère une indépendance partisane aux syndicats

la création de bourses du travail, par l'étude approfondie de toutes les grandes questions économiques et sociales, à prendre en main la direction de la production. »⁵.

Cependant, le rapport de force de la branche ouverte aux alliances s'effacera face à l'autre tendance au sein de la CGT et marquera les premières fractures et une fuite idéologique de l'économie sociale dans le mouvement social.

La séparation de l'Église et de l'État en 1901, après un long processus parlementaire d'une quarantaine d'années, entraîne un rejet des corps intermédiaires ou rattachés au communautaire. Le travail social s'en retrouve individualisé dans son approche.

Globalement, au tout début du XX^{ème} siècle, les structures de l'économie sociale sont encore en quête de cadrage juridique mais voit s'entrouvrir un horizon de reconnaissance, à l'image de l'Exposition Universelle de 1900 comportant un « palais de l'économie sociale » en son sein. Une concrétisation économique commence à s'ancrer et surpasser la vision trop intellectuelle de ce modèle. Le cadrage juridique des organisations suivra naturellement son cours avec la charte de la mutualité en 1898 ou bien encore la loi 1901 régissant les associations.

Le XX^{ème} siècle est marqué notamment suite aux grands conflits mondiaux à l'expression de l'équilibre entre le marché et l'État. Le programme du CNR – Conseil National de la Résistance- entraîne de facto l'État Providence, ainsi un État actif sur les questions économiques mais aussi sociales en assurant les prestations suffisantes aux populations.

En 1944, la déclaration de Philadelphie⁶ adopte le consensus que le développement économique ne peut s'envisager sans, en parallèle, un développement social. Cette synergie amène à des réformes sociaux-économiques avec par exemple le développement du médico-social ou des associations sur fonds publics. Les organes de l'économie sociale se retrouvent parfois assujetties à devenir des prestataires de l'État. Ces derniers n'hésitent pas non plus à se regrouper notamment les corps mutualistes et coopératifs afin de prôner avec plus de force leur projet et faire concrètement mouvement commun.

⁵ Proposition tenue par un ouvrier nommé Steinmetz du la Charte d'Amiens lors du congrès de la CGT en 1906

⁶ Déclaration formulée à l'occasion de la conférence générale de l'Organisation Internationale du Travail et portant avant tout sur la dignité de tous les êtres humains et rappelle le caractère international de l'indivisibilité des questions économiques et sociales

I. 2 / Basculement idéologique entre l'économie sociale et l'économie sociale et solidaire

À la sortie de la Seconde Guerre Mondiale, le pays est alors à reconstruire. Le secteur privé abonde mais les démarches de nationalisation sont également au beau fixe. Les corps de l'économie sociale tendent la main, sur leurs mécanismes d'entraide et de solidarité qu'ils avaient développé et consolidé depuis des décennies, mais ces derniers sont mis plutôt sur le côté. En cause, leur très faible implication dans la Résistance et la nécessité pour l'État de reconsolider ses bases et ses responsabilités. Les entités, associations, mutuelles et coopératives continueront donc leur action mais de manière moins légitimée, ni éminente pour les forces politiques de l'époque.

Il y a donc un véritable enjeu de reconquête politique de l'alternance de l'économie sociale face à un État qui peine à se remettre debout.

De plus, les entités ne communiquent plus entre elles et la planification que l'État en place complique encore plus les relations.

Avec les mouvements d'émancipation de Mai 1968 liés notamment au niveau de prise de conscience de dignité humaine et des différentes inégalités qui persistaient dans la société, couplés par la suite des différentes crises pétrolières de 1973 et 1979 qui plongent dans une régression financière inédite, les idéaux de l'économie sociale entrevoient une place plus solide. Le mouvement associatif fait un bond en avant en termes de créations et se multiplie sur tout le territoire. Une particularité s'enregistre cependant avec le développement important des structures dans le champ du sanitaire et social où le corps associatif représente presque la moitié des établissements du secteur.

Les pouvoirs établis voient avec le développement des discours d'émancipation un danger à anticiper et à endiguer. La recherche du progrès aveugle à toute fin réinterroge les dynamiques démocratiques et enferme les institutions dans une spirale déterministe financière.

L'économie sociale et solidaire, par sa part, naît dans les années 1990. Partant des fondations solides de l'économie sociale, l'ESS suit les mêmes objectifs et fait appel aux mêmes entités que sont les mutuelles, les associations et les coopératives. Une distinction entre les économies sociale et solidaire apparaît. D'un point de vue historique, l'ESS trouve ses racines lors de la

chute du bloc soviétique, période trouble pour la gauche en France où de grands partis tels le parti communiste et le parti socialiste se voient remis en question et affaiblis. L'ESS arrive donc dans une période opaque où l'espace et les marges de manœuvre sont nombreuses. Le libéralisme est également un grand gagnant de ce bouleversement du jeu géopolitique mondial ; l'ESS mettra malgré tout beaucoup de temps à prendre les mêmes devants que son concurrent.

À l'instar de l'économie solidaire où les enjeux collectifs se doivent d'aboutir sur de l'intérêt général et de l'économie sociale tournée autour de d'une montée philanthropique, l'économie sociale et solidaire a pour ambition de conjuguer autant d'une part, le volet de partenaire de l'État dans sa gestion publique, et d'autre part, le volet de boussole politique tournée vers l'externe. Tout cela est sous le flambeau de l'innovation pour toujours réinterroger les politiques et conjonctures économiques en place.

Dans un contexte économique et démocratique fragile, l'économie sociale et solidaire se doit de revenir sur ses fondations et projet de société. Il ne s'agit plus uniquement de constituer une alternative solide et durable, il convient aussi désormais de panser le système dominant et les fragilités qu'il engendre pour assurer une cohésion sociale. Les champs d'intérêt sont également complétés comme l'orientation autour de questions plus écologistes et de lutte contre les discriminations. On pourra convenir selon l'analyse de Michel DREYFUS que « *l'économie sociale cherchait à construire une autre société qui découleraient des changements politiques [et que] l'ESS s'inscrit au contraire dans le cadre de l'ordre existant : l'une et l'autre n'ont donc pas la même conception du politique.* »⁷

Là, où notamment l'économie solidaire a pu impulser le développement de structures de circuits courts et le commerce équitable, l'ESS s'est au fil du temps beaucoup endigué dans le champ de l'insertion.

Aujourd'hui, l'ESS a enfin une reconnaissance législative notamment suite à l'adoption de la loi relative du 31 juillet 2014 afin de reconnaître officiellement sa spécificité d'entreprendre, la reconnaissance des acteurs historiques, la facilitation d'admission à l'épargne salariale solidaire, la création d'un socle juridique pour de nouveaux financements et la valorisation collective du concept d'innovations sociales dans les territoires. Cette première pierre à l'édifice

⁷ Dreyfus, M (2017), *Histoire de l'économie sociale. De la Grande Guerre à nos jours*. Presses Universitaires de Rennes, p.210

est loin d'être complète et laisse planer de nombreuses zones d'ombre notamment au vu de son laxisme. L'appellation ESS tend alors à se démocratiser mais ne garantit pas spécialement les garde-fous nécessaires pour contrer les tentatives de récupération de vieux réflexes libéraux.

L'ESS, malgré son expansion et son ancrage institutionnel, se voit développer de nombreuses nouvelles ripostes face à elles. La puissance du capitalisme pousse les acteurs à tendre vers une plus grande visibilité afin de survivre. L'ESS se doit de continuer la démarche de convergence entre ces groupements afin de garantir la meilleure répartition. Les mouvements sociaux qui la constituent doivent renouer leurs liens et mener les nouveaux combats à l'unisson, tel est l'enjeu de l'ESS moderne.

I. 3 / L'ESS rebat les cartes du pouvoir et de l'économie – Grands principes

Pour comprendre l'innovation apportée par l'économie sociale et solidaire dans l'arborescence de modèles économiques, il est important de se concentrer sur les définitions mêmes de l'économie et de pouvoir dont on parle.

L'ESS part d'un triptyque indissociable : une relation entre le marché, la redistribution et la réciprocité. Toutes ces dimensions sont corrélées d'avantages et d'inconvénients.

Le marché est un système d'échange et possède un bien fondé. Il nous évite de garder des liens relationnels voir une pesanteur sociale et confère donc une notion d'anonymat. La dérive est de tomber rapidement uniquement dans des relations fonctionnelles sans entrevoir les besoins humains. Il est primordial de ne pas résumer l'approche économique uniquement par le biais du marché. Pour Karl POLANYI, Il y a une tension entre le capitalisme et la démocratie jamais résolue. Il est l'un des fondateurs de l'école substantive et travaille sur une dimension anthropologique. Il faut selon lui sortir du sophisme de confusion entre marché et économie, car cela revient à minimiser l'impact de la « *condition humaine* ». ⁸

La redistribution gère de grands réseaux de ressources mais peut aussi laisser planer la menace de dons sans réciprocité (enfermement de catégories de distribution), voire influencer sur un risque de domination. « *Il y a redistribution au sein d'un groupe dans la mesure où, pour l'allocation*

⁸ POLANYI, K, (1983) *La Subsistance de l'Homme. La Place de l'économie dans l'Histoire et la Société*, Flammarion, p 38

des biens, ceux-ci sont rassemblés en une seule main et répartis en fonction de la coutume, de la loi ou de décisions centrales. »⁹

La réciprocité assure le lien mais peut aussi être un tissu d'interdépendance. Cela est synonyme de symétrie mais pas d'égalité. On se retrouve plus communément dans une interaction motivée par de l'équité et de la considération.

On retrouve notamment deux définitions à économique, concept qui avec les années s'est vu gargarisé voire opacifié. La première définition formelle est tirée de l'interaction innée entre les moyens et les finalités. La seconde définition cette fois-ci substantielle part plutôt du postulat que les hommes ne peuvent évoluer, comme tout autre espèce, sans un environnement pourvoyant à ses besoins. La logique substantielle ne peut pas se couper des sciences humaines. Il faut remettre le marché dans une analyse plurielle qui devra englober la redistribution (selon des propres normes établies par le pouvoir central pour allouer la ressource). Au lieu de considérer l'économie de marché, nous devons considérer que nous sommes dans une économie marchande, redistributive, avec de la réciprocité quand le lien précède le choix (comme dans le bénévolat ou encore les AMAP). C'est une manière d'entretenir des relations entre personnes et groupes.

Le pouvoir politique peut également porter plusieurs définitions. Pour le sociologue et économiste Max WEBER, le pouvoir politique est synonyme de l'ensemble de conduites humaines qui comportent une domination d'un homme sur un autre¹⁰. Selon lui, seul l'État est habilité à détenir une violence légitime et d'attribuer à ceux de son choix la capacité de se défendre.

Comme seconde « école », on retrouve Jürgen HABERMAS sur l'idée que le politique ne peut pas être réduit à un ensemble de groupements démocratiques et légitimes. Il met l'accent sur les espaces publics pour la participation et la délibération des citoyens.

II / L'ESS, véritable riposte au système dominant ?

II.1 / La moralisation du capitalisme au sein de l'ESS

⁹ POLANYI, K, (1983) *La Subsistance de l'Homme. La Place de l'économie dans l'Histoire et la Société*, Flammarion, p 83

¹⁰ Weber, M, (1919) *Le Savant et le Politique*

Le modèle libéral tend par essence à limiter au maximum les actions de l'État Providence et des régulations publiques sur les réformes financières, de favoriser la dérégulation des marchés via un jeu de concurrence féroce et enfin, de porter le concept d'une primauté à l'individu sur le collectif.

Le néolibéralisme en France s'ouvre sur une introspection autocritique du libéralisme notamment lors du colloque Walter Lippmann en 1938 où de nombreux scientifiques analysent la santé de leur modèle et entrevoient des nouvelles dynamiques pour enrayer leur déclin de l'entre-deux guerres. La question sociale est notamment à l'ordre du jour. L'enjeu est alors de questionner la capacité du libéralisme à assumer ses prérogatives sociales et un minimum vital pour tous. Les conclusions embrayent dès lors sur un débat interne sur l'attribution des responsabilités. Certains tel Jacques RUEFF¹¹ invoquent les responsabilités étatiques avec un protectionnisme trop ancré et d'autres, tel Walter LIPPMANN¹² appellent à considérer les difficultés des plus précaires et leur assurer malgré tout une assistance collective.

Le néolibéralisme interroge de facto sa place sur la sphère sociale puisque des nouveaux modèles ou innovations voient le jour et constituent instantanément une nouvelle concurrence, mais aussi parce qu'une rentabilité se laisse entrevoir dans le champ de l'assistance et de la solidarité. Le libéralisme ne répond pas, malgré l'étendard évident de la multi-concurrence, à une évidence de partage de territoire, c'est une idéologie à vision monopolistique. Il serait illogique d'imaginer que l'économie sociale et solidaire puisse être une petite alternative à la table des plus grands. L'économie libérale laisse les secteurs sans profit (charité etc.) pour réparer les prédatations et s'en servir comme caution.

Le capitalisme moderne voit ses champs d'intervention et de profit s'élargir. Ce modèle, anciennement beaucoup porté sur du commerce de marchandises, voit son périmètre d'action exploser avec notamment la concurrence des marchés dans les service sociaux, l'éducation, la santé...

L'une des habilités du néolibéralisme est de s'approprier les critiques du manque de liberté des choix des citoyens pour implanter la logique concurrentielle. Le débat ressuscité lors des dernières élections présidentielles autour du revenu universel en est un véritable exemple. Le camp libéral entame quasi automatiquement une récupération médiatique mais aussi idéologique. Quand ce projet de revenu de base universel prône en premier lieu une diminution

¹¹ Jacques Léon Rueff, (1896-1978) économiste français

¹² Walter Lippmann, (1889-1974) journaliste et polémiste américain

du temps de travail pour garantir une diminution de pénibilité et l'assurance d'un revenu inconditionnel afin d'assurer la couverture des besoins primaires, le camp libéral détourne immédiatement les valeurs. Le revenu universel d'activité qui en ressort par opposition regroupe pour sa part une fusion des différentes allocations déjà présentes dans le pays pour une simplification, mais avec le risque de nivellement vers le bas.

Il y a une insistance de retrouver une concurrence n'étant pas tronquée.

Le consensus de Washington¹³ en 1999 va entraîner une ouverture des économies au niveau de l'international avec la globalisation. Cela amène à des restructurations collectives. Des collectifs plus défensifs vont émerger comme des mouvements de reprise d'outils de travail dans des coopératives.

Ce nouveau paradigme influence fortement l'entrée des corps de l'économie sociale et solidaire avec ses coopératives, ses associations et ses mutuelles à une soumission à la concurrence, qui malgré tout impulse leur tournant à s'autodéterminer comme héritières d'un contre-modèle.

L'économie sociale et solidaire a pourtant aujourd'hui une force de frappe indéniable. Elle observe une croissance stable et confortable avec aujourd'hui 10,5% de l'emploi en France et ses 2,37 millions de salariés et l'ambition de créer plus de 600 000 emplois d'ici 2020.¹⁴

Une bataille est aujourd'hui fortement enclenchée pour rendre à l'ESS ses armes et lutter contre les récupérations et influences nuisibles venant de l'intérieur. Un véritable bras de fer sémantique et idéologique oppose les organismes et collectifs remplissant les garanties promues par l'ESS et des groupes organisés parfois même institutionnalisés opérant du social-washing. L'exemple de l'entrepreneuriat social illustre ce changement de paradigme. Ce concept d'entreprise « humaine » « de partage » entretient en réalité une opacité dans le périmètre de définition de ce qui régit concrètement l'ESS. Cela intervient d'autant plus dans un contexte où l'on retrouve un décalage des responsabilités chez les différents partis avec une minimisation du rôle des plus puissants et donc, une inversion de l'approche solidaire au détriment de la compassion (par ailleurs optionnelle). Le risque d'amalgame est, par ailleurs, déjà bien ancré, avec la position gouvernementale qui choisit de valoriser les structures se gargarisant de renouveler les codes en démocratie interne ou encore adepte du développement durable sans en assurer un véritable contrôle. Le projet du haut-commissariat à l'ESS avec le French Impact

¹³ Le consensus de Washington revient sur les accords entre le FMI (Fonds Monétaire International) et la Banque Mondiale qui réévaluent l'aide apportée aux pays en développement notamment d'Amérique latine sous certaines conditions libérales. Cette réflexion d'appuie sur les thèses portées par John Williamson en 1989.

¹⁴ Chiffres tirés du ministère de l'économie à travers son étude des chiffres clés de l'ESS.

continue de flouter le périmètre des valeurs en assurant pas exemple dans ses membres jurys et acteurs des organisations en dissonance avec le projet ESS le MEDEF.

Les propos du président du groupe SOS Jean Marc BORELLO illustrent très bien cette déconnection grandissante entre les valeurs fondamentalement antagonistes entre le libéralisme et l'ESS. Il parle en effet « de capitalisme d'intérêt général »¹⁵ jouant sur un constat délicat et par extension complice que l'ESS devrait se positionner en tant que relais des pouvoirs publics et assurer la jonction entre un capitalisme ultra-lucratif et des innovations marginales ou sans plaidoyer concurrentiel. La chasse aux petites structures, ultra territorialisés et nouvelles innovations au profit de grandes organisations rendant des comptes à tous les camps amène indéniablement une opportunité inégalée pour affaiblir le camp solidaire de l'ESS face au géant du capitalisme. Tout cela aboutit à la renaissance de la notion de philanthropie à travers le social-business, où désormais l'aspiration à la dimension du social trouve sa place dans l'univers libéral.

II. 2 / Les corps de l'ESS tournés vers une conformité politique

Malgré les différentes attaques induites ou frontales que subit l'ESS, sa stratégie de repli comporte néanmoins de nombreuses failles. L'ESS par essence porte dans ses plus intimes prérogatives l'ambition de transformation sociale avec un objectif majoritaire. C'est un bouleversement systémique et la détermination de faire réellement mouvement avec toutes les parties prenantes du changement.

Riposte à des réformes libérales, contre-pouvoir ou bien encore promoteur d'une alternative, toutes ces réactions et dynamiques doivent constituer la boussole des corps de l'ESS pour survivre mais bien au-delà de cela contrecarrer les théories individualistes et libérales. Beaucoup d'entités se détournent d'action politique et s'enferment peu à peu dans une conformité voire une complaisance sourde aux attaques portées sur leur propre camp.

La question de l'indépendance des composantes de l'ESS est posée. Plusieurs thèses ont été développées afin de matérialiser les rapports de force et la place de chaque entité dans le mouvement. Les structures de l'économie sociale et solidaire peuvent soit se restreindre à

¹⁵ *Pour un capitalisme d'intérêt général*, ouvrage rédigé par Jean-Marc Borello (2017), président du groupe SOS

n'être que des gares d'aiguillage dans l'arborescence complexe des corps intermédiaires (syndicats, partis politiques), soit ces dernières suivent leur propre logique par leur spécificité avec cependant la définition d'objectifs communs.

La Mutualité est un exemple fort en symbolisme pour illustrer la désertion du champ du plaidoyer. Cette dernière a depuis longtemps réussi à se convaincre, à travers ses présidences successives, d'apparaître en tant que mouvement mais sous l'égide de la République et sous couvert de ne représenter qu'une institution, plutôt qu'un pouvoir indépendant. Cela évacue d'emblée toute la nature de responsabilité sociale et économique. Pourtant le mouvement mutualiste naît d'un élan de solidarité afin de répondre à l'urgence via une collectivisation des ressources. On en entrevoit de grands enjeux pour reconnecter des problématiques individuelles (où le collectif pâlit sans but lucratif et démocratique) à une convergence des forces pour bouleverser les inégalités structurelles sous couvert de changer le quotidien des gens sur les aspects sanitaires et d'émancipation.

L'Histoire verra en la Mutualité des changements de paradigmes très puissants, entre un vaste repli sur elle-même notamment lors de la création en 1945 de la Sécurité Sociale où les mutuelles tourneront leur dos sous un joug patronal ou étatique, et d'autre part des alliances avec les syndicats de travailleurs et une reconnexion aux enjeux de démocratisation de la santé de la classe ouvrière.

Aujourd'hui, le mouvement mutualiste français est toujours une composante importante de la société, le rapport de force y est évidemment conséquent. Mais une dernière tendance fait de nouveau basculer la Mutualité vers ses anciennes tendances de neutralité. Malgré toutes les réformes lancées souvent comme frondes aux mutuelles ou au système de protection sociale, la Mutualité s'enterme dans ses propres carcans gestionnaires dociles. Les dernières grandes mobilisations sociales que la France a vu se développer telles les manifestations contre la loi Travail, les débats autour de la fin ou des amputations de la Sécurité Sociale ou bien encore l'appel des récents « gilets jaunes » à plus d'égalité, auraient dû pousser la Mutualité à prendre position ou chercher le jeu du collectif. Ces constats ne s'arrêtent pas au champ mutualiste mais gangrènent bien d'autres sphères.

Les plaidoyers et les revendications se font de plus en plus rares et cela impacte in fine la capacité de l'écosystème de l'ESS à décrocher une attention particulière autour de ses valeurs, mais aussi peut minimiser son impact sur les acteurs publics. Le détricotage des alliances

historiques entre les partenaires avec un cloisonnement des responsabilités pousse à un repli sur soi et une tendance à se retrouver déconnecté de problématiques qui sont pourtant, si l'on prend uniquement la question du bien-être au travail par exemple, intrinsèquement liées. Cette désunification voire cette concurrence insidieuse amène dans son sillon une crise de l'engagement évidente avec un manque de lisibilité criant sur les projets et valeurs. La guerre de mots étant enclenchée sur les mutuelles au profit du corps assurantiel, le retour aux sources et à une identité claire et avouée assurerait une force de frappe plus percutante et une capacité de défense face aux mutations rétrogrades.

II.3 / La fracture macrophage du gestionnaire sur le politique

La configuration de l'État social est réévaluée et modernisée au gré des politiques en place et de la riposte libérale. L'économie sociale et solidaire se retrouve, malgré elle, souvent dépendante du degré d'attraction de l'État social. L'heure est désormais à la réduction constante des coûts et une rentabilité exacerbée même sur le non-matériel et sur le secteur tertiaire. Les services publics sont perpétuellement attaqués et remis en question.

Au regard de cette situation de désengagement progressif de l'État dans ses responsabilités collectives et d'assurance d'assistance élémentaire, l'économie sociale et solidaire prend un virage à deux revers. D'une part, ce modèle économique entreprend, sur un champ délaissé, son laboratoire et son développement d'outils à échelle humaine, mais d'autre part conforte la spirale déflationniste qui conduit les pouvoirs publics à ne plus répondre à leurs prérogatives de solidarité initiales. L'équation est d'autant plus complexe qu'elle rebat bien souvent les cartes et transforme, lorsque les dérives sont trop ancrées, les acteurs comme les associations en de véritables prestataires de service.

En éloignant de plus en plus les structures de l'ESS de leur approche du terrain, par des normes très restrictives ou une absence de reconnaissance ou d'aide, ces dernières voient leurs champs de compétences pratiques souvent restreints en vue de répondre à des réalités bien plus gestionnaires que politiques. La multiplication des appels à projets et de la logique d'investissement pour résultats noie petit à petit les structures sous de la bureaucratie et de mimétisme de schémas plus traditionnels pour s'y accrocher. On a aussi introduit la régulation concurrentielle entre les pouvoirs publics et les associations avec les appels à projets. Ces dernières ont modifié leurs cadres internes par des gestionnaires externes pour répondre aux

nouvelles contraintes. Il y a de nombreux clivages entre les gestionnaires et les professionnels de terrain avec de nombreuses incompréhensions de culture militante.

Les composantes sont très isolées les unes aux autres et les forces internes manquent à terme. Le risque de ne devenir qu'un corporatisme complémentaire subsiste alors. L'ESS se doit alors de porter un regard autocritique sur la situation et identifier ses faiblesses internes.

Par souci constant du libéralisme à limiter les dépenses publiques et de rompre avec son rôle de régulateur, les acteurs publics tendent à déléguer les services et de devenir la matrice centrale de la répartition des tâches selon les lois du marché. Le financement public rentre automatiquement dans une logique concurrentielle et extrêmement dépendante aux courants idéologiques en place. La concurrence s'amplifie à plusieurs échelles ; d'une part comme annoncé en amont entre les acteurs à but non lucratif, mais également, d'autre part, avec les acteurs lucratifs.

Cette dissymétrie peut, dans certains cas, conduire à un musèlement des interpellations publiques puisque ces structures sont assujetties financièrement à l'institution.

III / L'Utopie mobilisatrice

III. 1 / Les territoires, clés de voûte d'une économie résolument proche et humaine

L'économie sociale et solidaire se construit d'abord et avant tout sur des territoires définis. Cet angle indissociable comme la démocratie ou encore la redistribution des richesses pointe pourtant une capacité pour l'ESS à s'inscrire sur une temporalité plus longue et sécurisée.

L'ESS prend comme point de départ la réponse à des besoins et des aspirations pour améliorer le quotidien d'un groupe identifié toujours en fonction de leur histoire et de leur culture.

Cette économie au plus proche des populations répond à une logique territoriale très forte. Le courant associationniste des débuts pousse les populations à s'organiser pour pallier aux urgences, ou bien encore, à aménager leur territoire dans les périphéries voire les zones les plus exclues de la couverture solidaire. La « diagonale du vide »¹⁶ en France constitue un exemple

¹⁶ Zone géographique française courant de la Meuse aux Landes dont les départements sont touchés par une plus faible densité de population, phénomène impulsé par les différents exodes ruraux.

de territoire où les innovations et une économie solidaire auto organisée émergent afin de combler la raréfaction des services publics et le développement des précarités. Les associations d'ouvriers verront dans cette même veine le jour.

À partir des années 70, la désertification consécutive et exponentielle des sites de production et des structures tenus par de grandes entreprises entraîne par effet de ricochet à un développement local. Les associations et coopératives déjà existantes sur les territoires trouvent des solutions pour endiguer l'abandon de ces territoires de plus en plus marginalisés. Des régies de quartier, des épiceries solidaires et des crèches parentales seront par exemple les dispositifs lancés par ces territoires répondant à leurs besoins par eux-mêmes.

L'économie sociale et solidaire a dû répondre à des enjeux aussi de démocratisation de territoires impactés. Pendant très longtemps, cette dernière, par confort, minimisait les territoires soit trop précaires (par manque de stabilité et crainte de désertification) soit jugés trop riches (ayant déjà des marchés concurrents stables et implantés). Par challenge de couverture élargie, il devient important de sortir uniquement des territoires dits « de transition ».

Les innovations portées sur les territoires attirent beaucoup les acteurs locaux au quotidien. Tout ce qui touche de près ou de loin à l'attractivité d'un territoire intéresse les collectivités qui voient en l'ESS une porte d'entrée pour répondre à des besoins locaux de lutte contre les inégalités, de création d'emplois sécurisés et non délocalisables, d'accompagnement aux transitions notamment écologique. Avec la loi Hamon de 2014 permettant une prise en compte de l'ESS, ce modèle se retrouve aujourd'hui propulsé à la croisée de nombreuses compétences et politiques sectorielles des collectivités territoriales.

Étant au cœur du développement socio-économique du millefeuille territorial, les économies de proximité rentrent dans les agendas locaux. Au-delà des enjeux de création de projets innovants, l'ESS commande des coopérations territoriales. Les évolutions de la coopération territoriale ont d'abord concerné les relations à l'action publique. Depuis les années 2000, les collectivités territoriales se sont investies dans le soutien à l'ESS de façon transversale : d'abord à l'insertion par l'activité économique et la création d'activité, puis généralement à sa capacité d'innovation sociale, puis à sa structuration collective. Ces nouvelles politiques ont nécessité une coproduction avec les acteurs locaux dans des comités de suivi, conventions territoriales....

Tout ce décloisonnement opéré a conduit à une inter-coopération au sein même des corps de l'ESS avec des réductions des coûts engendrées et un impact plus fort sur les territoires.

Les territoires traditionnels ont néanmoins connu de nombreuses mutations suivantes celles de la société dans son ensemble. Les pôles de compétitivité sont ainsi réinterrogés. La question de ce qui rapporte à un territoire donné en rayonnement et en richesse connaît une mutation dans ses réponses. Là où un territoire gagnait en attractivité avec sa productivité et sa masse urbaine, on retrouve désormais un plus grand intérêt autour de sa capacité à être spécifique et innovant. La spécificité d'un territoire répond en partie à l'ambition de reconnecter et de réconcilier les populations avec leur propre productions notamment lorsque cette dernière est dématérialisée.

L'ESS apporte là une solution de démocratie. En réinjectant une dimension collective et de maîtrise de ses décisions, cela conduit à la retransmission de poids de la production aux acteurs. On arrive alors à la notion complétée par Hervé GUMUCHIAN et Bernard PECQUEUR sur la ressource territoriale ¹⁷. Cette ressource est alors spécifique et relate d'une ambition d'action d'acteurs répondant à un cadre spatial-temporel commun. Elle est la réponse à une déconnexion entre l'économie et le marché. Cet enjeu de liant rentre totalement dans les champs de l'ESS qui, par une guerre des mots et des innovations, cherche à tendre vers une coopération au bénéfice des populations entre l'économie nouvelle, qu'elle représente avec les enjeux sociaux, et les mutations sociétales.

Par ailleurs, de nouveaux élans peuvent être remarqués sur certains territoires notamment autour du « municipalisme » dont le système politique est assuré par une assemblée de citoyens afin d'en permettre une réappropriation universelle (cogestion de biens collectifs, soutien maximal des initiatives locales...). On peut également retrouver des métropolisations réinventées pour redéfinir les périmètres d'action des acteurs locaux et une meilleure coopération.

L'ESS répond à un mode d'organisation des acteurs et l'écriture de solutions à des problèmes communs. En jouant la collaboration, l'ESS se place comme véritable verrou de sécurité entre les tensions économiques et sociétales et fait émerger des nouveaux interlocuteurs entre l'État et le capital. En développant des nouveaux leviers démocratiques et de gouvernance avec le soutien de démarches volontaristes des secteurs ancrées dans leur réalité sociale, l'ESS trouve une réelle place de tremplin dans tout ce processus.

¹⁷ *La ressource territoriale*, (2007) d'Hervé GUMUCHIAN, géographe et Bernard PECQUEUR, économiste revient sur cette notion nouvelle de figure du développement et de l'aménagement des économies, notamment sur le volet de la proximité

III.2 / L'enjeu de la société civile au plus près des préoccupations citoyennes

Les corps de l'économie sociale et solidaire se sont construits par essence avec la société civile puisqu'elle rassemblait de nombreuses personnes qui ont cru en l'organisation collective et redistributive pour bouleverser les normes respectives de leur époque. La société civile tire sa définition du caractère non gouvernemental et non lucratif d'une organisation au service d'un intérêt commun. La société civile se définit par un volet émancipateur, autonome et en dehors de quelconque autorité publique. C'est un mouvement actif au sein de la société.

Intégrer la société civile dans une véritable politique est un processus d'héritage de l'histoire de l'économie sociale et solidaire. Les premières pierres viennent notamment du XIX^{ème} siècle où la notion de solidarité se forge une importance capitale malgré la dérive philanthropique qui en découle. La solidarité fait alors appel à des mécanismes d'entraide conjointe et d'organisation de la société civile. Les enjeux historiques en matière de plaidoyers sont nombreux et la nécessité de protéger des effets destructeurs et liberticides de l'expansion de l'économie de marché alimentent la détermination de structuration des citoyens.

Un équilibre est toujours périlleux pour les organisations de la société civile notamment les associations. Il faut d'une part réussir à garantir son indépendance politique et habilité à l'action en dénonçant l'incapacité chronique de l'intervention publique face aux dérives des marchés, tout en, d'autre part, composant avec ces derniers dans un contexte difficile où la crise de l'engagement fait loi avec les problèmes économiques et de légitimité qui en découlent.

La société civile, dans sa diversité, impulse au cycle des décennies, les innovations et remises en question nécessaires à l'économie sociale et solidaire de réinterroger les normes et constitue son bras mobilisateur pour porter un projet de transformation sociale. Dans un contexte où les périmètres de l'action étatique sont redéfinis, les organes de société civile assurent une interaction entre l'économie et l'État ; un véritable lieu d'« agir économique », proche des valeurs de l'ESS donc solidaire et redistributive.

Seulement la société civile doit faire face à de nouvelles contradictions. La crise de l'engagement s'est de manière pérenne ancrée dans la société et à toutes ses strates. Ce phénomène social de repli se caractérise par une perte de société civile organisée (inter-corps) et une concurrence féroce au sein même du milieu associatif au détriment des enjeux même parfois de l'objet social. On assiste désormais à la consolidation d'un nouveau phénomène avec

les citoyens actifs donc sans structure rattachée. Les méfiances envers tout corps organisé tels les syndicats par exemple créent de nouvelles formes de militantisme moins généralisée mais plus individualisée et ponctuelle.

L'économie solidaire peut être définie comme *l'ensemble des activités contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens*¹⁸ et vouant à instaurer des régulations.

Les activités de l'économie sociale et solidaire associent les différentes parties prenantes comme les usages ou les travailleurs etc... sur de nouveaux lieux d'échange et de mutualisation, de véritables « *espaces publics de proximité* ». ¹⁹ Jürgen HABERMAS revient sur cette théorie et appuie sur la pluralité des espaces publics pouvant être en conflit les uns avec les autres. Toutes ces sphères sont en autonomie mais aussi en *concurrence* ; *on a la possibilité de penser le lien entre associations et espace public à travers des « espaces publics autonomes »*²⁰ (car indépendants des pouvoirs institués). Il va construire une opposition entre les espaces publics contrôlés et ceux encore autogérés et plus sous-jacents.

III.3 / « La République coopérative » pour basculer les rapports sociaux

Face aux mutations capitalistiques, l'économie solidaire voit ses ambitions évoluer en parallèle pour toujours répondre au mieux aux nouveaux enjeux et poursuivre son ascension.

Au fil des siècles, de nombreux penseurs et scientifiques tentent de développer de nouveaux cadres pour porter l'économie coopérative sur une dimension plus majoritaire et véritable modèle économique révolutionnaire remplaçant pas à pas le capitalisme. Ernest POISSON développe en 1920 suite aux travaux notamment de Charles GIDE²¹ les premiers jalons de la république coopérative.

¹⁸ Chaniel, P. & Laville, J. (2001). Société civile et associationnisme : une analyse sociohistorique du modèle français d'économie sociale et solidaire. *Politique et Sociétés*, 20 (2-3), 9–36.

¹⁹ Chaniel, P. & Laville, J. (2001). Société civile et associationnisme : une analyse sociohistorique du modèle français d'économie sociale et solidaire. *Politique et Sociétés*, 20 (2-3), 9–36.

²⁰ Habermas, J. (1992). *L'espace public, 30 ans après*, Quaderni, 18 / Jürgen Habermas, théoricien allemand en philosophie et en sciences humaines

²¹ Charles GIDE, (1847-1932) économiste française, dirigeant historique du mouvement coopératif français

Partant du constat que la société est gangrénée par des écarts de classe et une aversion à déshumaniser le travail et les lieux de pouvoir, ce passionné d'économie cherche alors une solution pour reconnecter toutes les strates et assurer une prise en compte de la valeur de nos objets de consommation. Fort d'expériences coopératives qu'il étudie alors, il pointe un bilan et des théories argumentées pour « *mettre fin à l'antagonisme croissant entre les formes de production et le mode d'appropriation des richesses* ». ²² POISSON s'appuie donc sur un changement de prisme en accordant désormais comme intérêt et acteur principal le consommateur et non plus le gain de capitaux et de rentabilité. En partant de ce postulat, il espère ainsi redonner aux consommateurs et donc toute la population sans différence d'échelon social ou bien de rang les mêmes capacités d'interaction et de décision, tout en assurant une prise de conscience collective des réels besoins de consommation afin d'en éviter les productions à excès. Toutes les dimensions propres au mouvement coopératif se retrouvent garanties avec le social (universalité et rejet des inégalités de richesse), la démocratie (tous les consommateurs ont leur mot à dire sur la production collective car tous imbriqués), l'économie (redistributive, solidaire et non-lucrative) voire même la défense des environnements (lutte contre la surproduction et respect des besoins humains et non de rentabilité).

Cette vision plutôt avant-gardiste quant à nos enjeux contemporains souhaite réintroduire le système coopératif comme « *la seule véritable expérience sociale* ». Il s'appuie par analogie aux dires de Hervé de St SIMON, philosophe du XIX^{ème} siècle, se traduisant par « *si les oisifs disparaissaient [ici, les propriétaires rentiers], la Société, sans mal, continueraient à fonctionner ; si les travailleurs, de l'ingénieur à l'ouvrier, disparaissaient, le monde serait condamné à s'arrêter de vivre* ».

Autour d'une république des consommateurs, ses valeurs doivent être inhérentes aux valeurs de la République que nous connaissons actuellement et l'économie sociale et solidaire doit ambitionner d'élargir à la sphère économique ses valeurs : garantir la liberté dans la gouvernance, assurer l'égalité entre les acteurs et promouvoir la fraternité à travers une solidarité économique.²³

La République coopérative apporte donc ainsi une réponse à la question sociale en priorité et garantie la notion de propriété sociale. En effet, les instruments peuvent rester sous une propriété individuelle mais l'effort et le travail sont désormais assurés par le volet collectif.

²² Poisson, E, (1920), *La République coopérative*, B. Grasset

²³ Propos recueillis de Draperi, J.F, lors d'un entretien interviewé (2011) autour de son ouvrage *L'économie sociale et solidaire, une réponse à la crise ?*

Ce concept sera complété par les écrits de Jean-François DRAPERI en 2012 pour évaluer la pertinence de la république coopérative au regard de nos enjeux actuels notamment avec la place désormais plus prépondérante de l'activité coopérative dans le monde. De fait, en 2012, près d'un milliard de personnes sont répertoriées comme acteurs dans un monde coopératif et une reconnaissance institutionnelle facilite l'implantation durable de ce modèle (2012 est annoncée comme Année Internationale des coopératives par l'ONU).

Plusieurs points de vigilance sont néanmoins à apporter. Malgré la détermination de l'auteur à ne pas catégoriser la République Coopérative d'utopie, de nombreux freins peuvent être à l'origine de sa mise à l'écart et son aspect toujours marginal. Les institutions et entreprises proches de l'ancien modèle économique ne verront pas leur modèle se bouleverser du jour au lendemain. Il est tout de même très difficile d'outrepasser le libéralisme et de le renverser, car la dimension finale de la république coopérative est d'abolir le système en place pour en proposer une alternative. Cette république n'est pas un résultat évident d'une contradiction idéologique avec le capitalisme mais doit rester une œuvre humaine. Cela apporte par la suite l'attention évidente autour des hommes et des femmes qui vont l'impulser pour éviter toute mutation idéologique interne qui pousserait à une perte de vue de l'objectif initial par dérive, par intérêt ou résignation.

Il reste néanmoins beaucoup de travaux à mener notamment autour de la récupération revendicative des organes politiques tels les partis, comme l'annonce Jean François DRAPERI avec le fait que « *la cause coopérative n'a pas encore trouvé un leader politique national ou international qui l'associe à un véritable projet politique* ». ²⁴

III.4 /Vers une bataille altermondialiste, construire et agir dans un mouvement global

Nous avons pu constater que l'économie sociale et solidaire trouve systématiquement son ancrage et dynamisme d'initiatives sur un territoire donné souvent local. Cependant, ce modèle économique ne peut espérer remplir sa détermination à bouleverser notre quotidien qu'en entrouvrant les barrières de l'international.

²⁴ Draperi, J.F (2012), *La République coopérative*, Larcier

Afin de changer drastiquement les équilibres mondiaux et ainsi impulser les échanges et innovations au-delà des frontières et minimiser les pressions du capitalisme qui finiront par retomber en opposition sur les projets de l'ESS, la démarche altermondialiste de coopération permet de rediscuter les périmètres normés de chaque modèle.

Le mouvement altermondialiste est une synergie plurielle et comporte de nombreux piliers distincts mais pourtant complémentaires. Ses revendications portent sur la constitution d'un mouvement social qui, face à une globalisation libérale à outrance, prône des valeurs de démocratie, de justice économique, de respect de dignité humaine etc...

L'altermondialisme répond à plusieurs enjeux, directement corrélés aux volontés de l'ESS en tant que démarche politique, avec la nécessité de construire et d'agir en commun. On arrive alors vers l'économie solidaire qui dans son émergence est liée à la question des nouveaux mouvements et des innovations sociales. Il est nécessaire d'élargir l'approche de l'économie sociale par l'économie substantive²⁵ et l'approche publique (pour penser la porosité entre les sphères économiques et politiques). Dans cette démarche, on tend aussi à assurer la constitution de contre-pouvoirs et une vraie alternative.

De grands rendez-vous internationaux viennent ponctuer le calendrier de l'action altermondialiste afin d'assurer une collaboration de tous les acteurs et ainsi viser un plus grand rapport de force. Les Forums Sociaux Mondiaux²⁶, de réelles messes de entités organisées autonomes, se tiennent quasiment tous les ans et proposent un large espace délibératif pour conduire des combats globaux et en concertation multicanale.

Les corps de l'ESS trouvent aussi écho en instituant des regroupements à plus large échelle et ainsi porter un rayonnement plus pertinent. On peut alors citer l'exemple de l'Alliance Coopérative Internationale²⁷ dont les prérogatives sont la définition et la promotion du système coopératif sur la scène internationale dans une logique d'émergence d'un nouveau contrat social mondial.

L'économie sociale et solidaire s'imbrique naturellement de part ses valeurs dans la stratégie politique de l'altermondialisme et constitue même par conséquence l'une des alternatives

²⁵ Karl POLANYI (1886-1964) développe ce concept d'économie substantive, à travers une critique de l'utopie libérale, qui remet le marché dans une analyse plurielle englobant les notions de redistribution et de réciprocité.

²⁶ Les FSM sont inaugurés à partir de 2001 et regroupent toutes les organisations sensibles au courant altermondialiste dans des cadres d'échanges et de débats.

²⁷ L'ACI fût créée en 1895 à Londres lors du premier congrès coopératif.

encensées par ses membres. L'ESS peut, réciproquement, s'inspirer de luttes connexes tels les combats féministes et écologistes afin de compléter son analyse et modèle.

Conclusion

L'économie sociale et solidaire arpente les siècles et y glisse d'années en années des innovations et des outils dont les acteurs en sont les propriétaires et forge dans la mémoire collective des valeurs de solidarité et d'autodétermination.

Dans un contexte extrêmement difficile où l'individualisation et la résignation enfoncent ses racines, l'économie sociale et solidaire devient un véritable message d'espoir pour les générations actuelles et futures afin de reprendre pied dans leur système démocratique et pour endiguer les inégalités.

Le pari de l'ESS est simple, même malgré la pluralité des acteurs et organes qui la composent : impulser une alternative politique et économique par le biais de mouvements sociaux et nouveaux espaces vecteurs de démocratie. Y est-elle parvenue ? La première réponse serait de dire en partie tant le chemin est long et fastidieux.

Par toutes les fractures et les rapports de force organisés, la bataille idéologique est activée avec des retombées prometteuses notamment en termes de reconnaissance publique d'intérêt général et une place de plus en plus solide dans l'échiquier des entreprises et de plaidoyers en France. Cependant, et les règles de départ étaient bien connues, le capitalisme à échelle globale de par sa construction sait s'adapter et répondre aux nouvelles frondes portées contre lui.

Par construction, ce dernier doit subsidier seul. L'ESS l'a pour le coup beaucoup déstabilisé, mais ses réserves restent sécurisantes.

Le capitalisme a su muter pour prendre parfois de revers l'ESS à son propre jeu, s'infiltrer au plus près de ces innovations et en prendre le contrôle pour en assurer une caution sociale. Le capitalisme a cette faculté de prendre plusieurs visages, celui de notre modèle ESS de coopération ne s'en est pas trouvé épargné.

Malgré cela, la riposte s'organise. Les valeurs de l'ESS sont les garanties pour sa survie et se doivent d'être encore plus promulguées et rendues lisibles. La géographie à plusieurs échelles confère à l'ESS une carte de protection ; ce sont sur nos petits territoires, au plus proche des acteurs que les réponses aux besoins d'entraide se font le plus naturellement, que cela soit conscient comme lorsque des services publics disparaissent au compte-goutte ou inconscient par juste une volonté d'innover le quotidien. La dimension internationale permet les échanges de pratiques. Ces sociétés civiles organisées ou instantanées garantissent une pérennité de transformation sur le long terme si ces dernières apprennent à s'écouter.

Bibliographie

Livres

- **LAVILLE Jean Louis.** *Agir à Gauche, L'économie sociale et solidaire.* 2011, DDB
- **DREYFUS Michel.** *Histoire de l'économie sociale, De la Grande Guerre à nos jours,* 2017, Presse Universitaires de Rennes
- **LAVILLE Jean Louis.** *L'économie solidaire, Une perspective internationale.* 1994, Desclée de Brouwer
- **BOURGEOIS Léon.** *Solidarité.* Essai.
- **MILESY Jean Philippe.** *Petit précis d'histoire sociale de l'économie sociale.* 2017, Fondation Gabriel Péri
- **POLANYI Karl.** *La Grande Transformation.* 1983, Gallimard
- **SUPIOT Alain.** *L'esprit de Philadelphie. La justice sociale face au marché total.* 2010, Seuil
- **CALISTI Louis.** *La Mutualité en mouvement.* 1982, Éditions sociale Notre temps/société
- **LAVILLE Jean Louis & SAINSAULIEU Renaud.** *L'association, Sociologie et économie.* 2018, Pluriel
- **POLANYI Karl.** *La subsistance de l'Homme, La Place de l'économie dans l'histoire et la société.* 2011, Flammarion
- **BREGMAN Rutger.** *Utopies réalistes, En finir avec la pauvreté.* 2017, Seuil

Reuves

- *Économie Sociale, le nouvel élan solidaire, Politis* HS N°69, Février - Mars 2019.

Sites Internet

<https://www.cairn.info/revue-regards-2017-2-page-163.htm> consulté le 12 mai 2019 à 11h04

<https://ressourcess.fr/wp-content/uploads/2016/02/ESS-ET-TERRITOIRE.pdf> consulté le 14 avril 2019 à 12h03

http://recma.org/sites/default/files/recma_325_048064.pdf consulté le 14 avril 2019 à 12h15

<https://www.erudit.org/fr/revues/ps/2001-v20-n2-3-ps2499/040273ar.pdf> consulté le 14 avril 2019 à 13h35

<http://recma.org/actualite/la-republique-cooperative> consulté le 15 avril 2019 à 9h37

<http://recma.org/actualite/less-ambitionne-delargir-la-sphere-economique-les-valeurs-de-la-republique-entretien-de> consulté le 15 avril 2019 à 14h56

<http://recma.org/actualite/il-ny-pas-dopposition-entre-less-et-le-capitalisme> consulté le 11 mars à 20h

<http://recma.org/actualite/less-est-elle-soluble-dans-le-capitalisme-paris-12-fevrier> consulté le 11 mars à 20h10

<https://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/348027/mouvement-cooperatif-les-multinationales-devront-se-confronter-a-un-nouvel-acteur-politique-majeur> consulté le 11 mars à 20h30

<http://recma.org/actualite/la-republique-cooperative> consulté le 11 mars à 20h34

<http://recma.org/actualite/entrevue-le-capitalisme-en-crise-un-defi-pour-leconomie-sociale-1-2> consulté le 11 mars à 21h03

<http://recma.org/actualite/lentrepreneuriat-social-linnovation-au-service-du-progres-social-ou-cheval-de-troie-du> consulté le 11 mars à 21h11

<http://recma.org/actualite/ethique-de-lexistence-post-capitaliste-pour-un-militantisme-existential> consulté le 11 mars à 22h26